

du Canada au Conseil des recherches pour la Défense qui venait d'être créé. Ce dernier bénéficia d'un noyau bien organisé de laboratoires que le Conseil exploitait à Valcartier, à Halifax, à Ottawa et ailleurs.

Énergie atomique du Canada, Limitée

La plus importante entreprise du Conseil au cours de la guerre a été le programme d'énergie nucléaire. Il débuta en 1942 dans un laboratoire discret d'une aile de l'Université de Montréal et fut transféré à son nouvel emplacement à Chalk River en 1946. Au cours des dix premières années de son existence le programme prit une telle extension que son envergure et son importance commerciale justifiaient l'établissement d'une société autonome de la Couronne en 1952, sous le nom d'Énergie atomique du Canada, Limitée.

Conseil des recherches médicales

Le Conseil des recherches médicales constitue une unité autonome chargée d'établir les principes directeurs de la recherche dans le domaine médical mais qui, lors de ses débuts en 1960, fonctionnait dans le cadre administratif du Conseil national de recherches. C'est à ce moment que le Conseil supprima sa Division des recherches médicales et son Comité consultatif de la recherche médicale, lequel gérait auparavant les subventions accordées par le Conseil dans ce domaine important. Le but principal visé par le Conseil des recherches médicales est le développement de la recherche médicale et le soutien des chercheurs qui travaillent dans les centres universitaires canadiens.

Soutien de la recherche universitaire

Lors de la fondation du Conseil national de recherches en 1916, notre pays avait besoin tout d'abord de scientifiques qualifiés et d'établissements pour les former, comme c'est encore le cas. En conséquence, le premier geste du Conseil fut de soutenir la recherche dans le domaine des sciences naturelles dans les universités canadiennes par l'institution d'un programme d'attribution de bourses pour les étudiants diplômés et de subventions aux professeurs.

Ce programme s'est poursuivi sans interruption depuis cinquante ans. Au cours de la dernière décennie, le nombre des universités et des collèges affiliés qui détiennent des subventions pour fins de recherches a doublé, et le montant annuel des dépenses s'est accru à une vitesse accélérée, passant de 2.7 millions de dollars en 1957 - 1958 à 34.4 millions de dollars pour 1966 - 1967. Cette somme, qui représente un accroissement de 12.5 millions de dollars par rapport à 1965 - 1966, comporte un montant de 28 millions de dollars qui a été utilisé pour des subventions aux recherches menées par des membres du personnel scientifique des universités, 5.5 millions de dollars pour des bourses d'études supérieures (bourses post-grade) et des bourses de recherches après doctorat (bourse post-doctorat), et 0.9 million de dollars pour soutenir les travaux spéciaux des organismes scientifiques aux niveaux national et international. C'est ainsi qu'au cours de 1966 - 1967 le Conseil a soutenu les travaux de recherches de plus de 4,900 étudiants diplômés et de plus de 2,741 professeurs dans les domaines des sciences biologiques, du génie, des mathématiques pures et appliquées, de la psychologie expérimentale, de la recherche odontologique et de la recherche spatiale. Les travaux de recherches menés dans les universités canadiennes ont progressé énormément au cours des dix dernières années et le Conseil national de recherches a fortement contribué à ces progrès.